

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

MAGAZINE #60
DEC 22

JOYEUSES FÊTES ! LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FÊTE NOËL !

PAGE 3



4 ACTUALITÉS

PARTICIPEZ À LA CONFÉRENCE :
« ARNAQUES SUR
INTERNET, COMMENT
S'EN PRÉMUNIR ? »

7 DÉVELOPPEMENT DURABLE

INAUGURATION DES
RUCHES ET DU REFUGE
POUR ANIMAUX DE LA
MAIRIE

12 URBANISME

TESTEZ VOS
CONNAISSANCES
À L'AIDE D'UN
QUIZ !

VILLE DE
CORENC



JOYEUSES FÊTES !



**JEAN-DAMIEN
MERMILLOD-BLONDIN**

Maire de Corenc
Conseiller métropolitain

À l'aune des réflexions menées sur le plan de sobriété énergétique au niveau national, la municipalité finalise actuellement son plan d'action pour trouver des solutions durables afin de diminuer sa consommation énergétique sur son territoire. Un groupe de travail s'est constitué dans ce but. Je vous ferai part prochainement des mesures concrètes mises en place.

La commune vise à répondre, dans l'ensemble des grands projets de la mandature, aux enjeux du développement durable. Cela signifie à la fois une réflexion sur des projets de construction ayant un impact limité sur l'environnement et une attention renforcée pour la construction de logements accessibles, dans le respect des espaces naturels environnants. Des échanges intéressants sur ces sujets complexes ont eu lieu dans le cadre d'une réunion publique d'information

qui s'est tenue en mairie, le 9 novembre dernier. Cette réunion concernait le projet d'aménagement du site de l'ancienne piscine. Le diaporama de présentation de cette réunion est consultable sur le site de la Ville : www.ville-corenc.fr (rubrique "Urbanisme").

Vous retrouverez à cette occasion, en dernière page de ce magazine, un nouveau quiz sur le thème de l'urbanisme et plus particulièrement sur le sujet des constructions communales sur des terrains non bâtis. N'hésitez pas à tester votre culture urbanistique !

Pour conclure cet édito, et parce que « fin d'année » rime avec « festivités », ne manquez pas les activités proposées par la bibliothèque municipale et les associations autour de la fête de Noël.

Enfin, et comme le veut la tradition, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

AGENDA

• **MARCHÉ DE NOËL**

Samedi 3 décembre de 10h à 16h30, place devant l'EHPAD La Providence.

• **LECTURE POÉTIQUE**

Samedi 3 décembre à 11h, bibliothèque municipale.

• **COLLECTE SOLIDAIRE DE NOËL**

Du 7 novembre au 11 décembre dans divers lieux de la commune.

• **LECTURES D'ARCHIMÈDE
« SPÉCIAL NOËL »**

Mercredi 14 décembre à partir de 10h, bibliothèque municipale (lectures et animations).

• **CONSEIL MUNICIPAL**

Mercredi 14 décembre à 19h00, salle du conseil en mairie.

• **CLUB MANGA**

Vendredi 16 décembre de 17h30 à 19h00, bibliothèque municipale.

• **CONFÉRENCE SUR LES ANARQUES
SUR INTERNET**

(Association AGIR ABCD)
Mardi 17 janvier 2023 à 14h00 dans les salons de la mairie.

INFOS PRATIQUES

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :**

- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 - **Gendarmerie** : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Médecins généralistes :
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages :
09 72 67 50 38

FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Évitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)
Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc
Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09
Mail : lemaire@ville-corenc.fr
site : www.ville-corenc.fr - Suivez l'actualité de Corenc sur [facebook.com/villedecorenc](https://www.facebook.com/villedecorenc)

Photos : DR
Conception-réalisation : DeuxPons Manufacture d'Histoires
Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement 2 100 exemplaires.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AU MOIS DE DÉCEMBRE



LECTURES POÉTIQUES

Le samedi 3 décembre à 11h, les autrices et les auteurs de la maison d'édition du Folazil viennent nous lire, en musique, des extraits de leur dernier recueil : « Hospitalité ».

Pour tous les amateurs de poésie, les amoureux de la langue française et les curieux de tout bord.

DES Pochettes SURPRISES DE NOËL !

Pour les fêtes, on vous propose d'emprunter les jolis cadeaux qu'on vous a préparés. Ce que vous trouverez dedans ? Mystère...

Pour vous guider dans votre choix, vous n'aurez droit qu'aux indices donnés sur l'étiquette.



LES LECTURES D'ARCHIMÈDE LAISSEZ-VOUS EMPORTER PAR LA MAGIE DE NOËL ET LES CONTES DE FÉES !

LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE, À PARTIR DE 10H,

Archimède vous fait découvrir des contes traditionnels sous un jour différent. Il sera rejoint sur la fin par un invité de marque : le père Noël !

VISITE DU PÈRE NOËL

Exceptionnellement, le père Noël a décidé de faire une pause dans la préparation des cadeaux. Il quitte son atelier et se déplace à la bibliothèque municipale de Corenc pour rencontrer les enfants et leur raconter des histoires. Qui est intéressé pour venir le voir ?

ATELIER MAQUILLAGE

À partir de 11h, Shanti propose de maquiller les enfants aux couleurs féériques de Noël.

CLUB MANGA

Le vendredi 16 décembre, de 17h30 à 19h, rendez-vous pour le dernier Club Manga de l'année.

Au programme : réalisation d'origamis de Noël et découverte des derniers achats de mangas effectués le mois dernier par la bibliothèque.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE PENDANT LES VACANCES DE NOËL

La bibliothèque conserve ses horaires habituels d'ouverture du 19 au 24 décembre inclus.

FERMETURE AU PUBLIC DU 26 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER INCLUS.

La bibliothèque conserve
ses horaires habituels d'ouverture
du 19 au 24 décembre inclus.

Horaires :

- Mardi : 16h30-19h
- Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30
- Vendredi : 16h-19h
- Samedi : 10h-13h

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France.

Le maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, accompagné des élus, de Claude CAUMONT, président de la FNACA, et des porte-drapeaux, se sont rendus sur la place André-Moch au Village, le vendredi 11 novembre à 11h, pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice de 1918.

Exceptionnellement, et en raison de l'effondrement partiel du mur de soutènement du cimetière en avril dernier, le cortège s'est rassemblé sur la place du Village où le maire et M. CAUMONT se sont recueillis devant les drapeaux de l'école. Une gerbe a ensuite été déposée avant que les personnes présentes observent une minute de silence pour honorer la mémoire des morts pour la France.

M. Bernard MORIN, adjoint au maire délégué à la sécurité, a ensuite prononcé le message de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État aux Anciens

Combattants et à la Mémoire. Les noms des soldats morts pour la France furent ensuite énoncés. Deux enfants de l'école du Village, accompagnés de leur enseignante, ont lu un texte en hommage aux victimes de la Grande Guerre. À l'occasion de la cérémonie, les élèves de l'école du Village ont réalisé des textes, des poèmes et des dessins sur le thème de la paix. À la suite du traditionnel discours de M. le Maire, la cérémonie s'est clôturée par l'hymne de la Marseillaise, chanté par toutes les personnes présentes et accompagné par l'Ensemble Musical Gaston Baudry dirigé par Mme THOMASSET. Les participants se sont ensuite retrouvés dans la salle municipale Fernand-Boucher autour du traditionnel pot de l'amitié.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes présentes à cette matinée commémorative.



LA MAIRIE ACCUEILLE UNE CONFÉRENCE SUR LES RISQUES LIÉS À LA FRAUDE SUR INTERNET

Arnaques sur internet, comment s'en prémunir ? Qui parmi nous n'a pas été victime un jour d'une arnaque ou une d'une tentative d'arnaque sur internet ?

Pour répondre à cette question, le CCAS de Corenc propose aux Corençaises et Corençais intéressés par le sujet une conférence traitant de ce fléau, **le mardi 17 janvier 2023 à 14h00** dans les salons de la mairie.

Cette conférence animée par **l'association AGIR ABCD** permettra d'y voir plus clair sur les dangers que nous pouvons rencontrer, afin d'adopter les bons réflexes pour y parer.

Au sommaire de la présentation :

- Généralités sur Internet et son utilisation.

- Introduction sur les arnaques sur Internet.
- Les arnaques via la messagerie électronique.
- Les arnaques sur les sites Internet.
- Conseils pour acheter en ligne.
- Les moyens sécurisés de paiement.
- Les mots de passe et leur gestion.
- Comment signaler les arnaques.

Le nombre de places étant limité, pensez à réserver **avant le lundi 6 janvier 2023** par courriel à l'adresse suivante : lemaire@ville-corenc.fr ou par téléphone 04 76 18 50 00.



TRAVAUX AVENUE DU CÈDRE

Les travaux, qui sont sous maîtrise d'ouvrage de Grenoble-Alpes Métropole, se déroulent dans le respect du calendrier, sans retard. Actuellement, ils se poursuivent en amont du carrefour Cèdre-Lieutenant Potié-Pampres-Acacias, en partie gauche du sens montant avec la pose d'une canalisation d'eau pluviale.

Communication du maître d'œuvre :

« Les enrobés de la phase 1 et 2 seront réalisés le mardi 6 décembre. La circulation sera rétablie à double sens sur la partie basse de la rue dès la fin des enrobés. Par sécurité, en cas de décalage pour intempéries, nous proposons aux bus de reprendre le sens montant à partir du lundi 12 décembre. Il restera une déviation du sens montant par l'avenue des Acacias dont l'arrêt « Corenc mairie », dans le sens montant, ne sera pas desservi ».



RECENSEMENT DE LA POPULATION CORENÇAISE EN 2023

Du jeudi 19 janvier 2023 au samedi 18 février 2023, l'ensemble des habitants corençais sera recensé.



SOLIDARITÉS

UN CAFÉ DES AIDANTS DÉDIÉ AUX MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE

Madame Hamel Schaïma, mandataire judiciaire à l'association de protection des majeurs EVA Tutelles s'est déplacée à la bibliothèque Mi-plaine de Meylan pour une présentation des principales mesures de protection à mettre en place au fur et à mesure de la perte d'autonomie.

Son exposé clair, et synthétique, a suscité de nombreuses questions de la part des participant(e)s. Certaines personnes étaient venues avec de quoi écrire et ont pu avoir des réponses à des questions très précises. Cet échange avec une professionnelle a sans doute fait émerger une prise de conscience de la part des participant(e)s, à savoir, la pertinence d'anticiper des mesures de protection. Durant le café des aidants, plusieurs témoignages se sont enchaînés autour des abus ou pratiques d'escroqueries, rappelant ainsi l'importance de mettre en place des « garde-fous » ou protections permettant de préserver les intérêts des personnes vulnérables. À l'issue de la séance, les participants ont échangé avec bienveillance.



Autour de vous, vous connaissez certainement des aidants qui ont besoin d'être écoutés, accompagnés ou aidés. N'hésitez pas à leur indiquer qu'un café des aidants intercommunal rayonne sur les communes de Corenc, Meylan et La Tronche.



Pour plus de précisions sur ces rencontres, vous pouvez prendre contact avec M. Fabien DORETTI, directeur du CCAS de la ville de Corenc, au 04 76 18 50 08 ou par courriel à l'adresse suivante : fabien.doretti@ville-corenc.fr

ANIMATIONS FESTIVES COLLÈGE JULES-FLANDRIN

Le vendredi 21 octobre dernier, on a fêté Halloween au collège Jules-Flandrin.

À cette occasion, les élèves du CVC (Conseil de Vie Collégienne) ont proposé une journée spéciale. L'occasion de fêter l'arrivée des vacances dans la bonne humeur. Les élèves et les personnels ont rivalisé d'imagination pour leur déguisement autour des thèmes retenus pour cette journée d'exception : « Casa de Papel », la maison hantée, les créatures maléfiques et les films d'horreur.



ANIMATION JEUNESSE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MONTFLEURY

Samedi 22 octobre 2022, de 10h à 12h dans la cour de l'école élémentaire Montfleury, Laëtitia Mounier, François Ernst, conseillers municipaux délégués à la jeunesse, et Stéphanie Petitjean, responsable du service réussite éducative, ont organisé une matinée jeux pour les jeunes Corençaises et Corençais âgés de 12 à 18 ans.

Une quinzaine de collégiens étaient heureux de se retrouver car certains ne s'étaient pas revus depuis l'école élémentaire. Ils ont pu jouer à divers jeux tels que le Mölkky, le tennis de table, le ballon prisonnier, le jeu de quilles, etc.

Cette matinée ludique pleine de bonne humeur s'est terminée autour d'un goûter convivial.



UN PREMIER « COURSETON » ÉCOLE DE CORENC VILLAGE !

Le lundi 14 novembre, toute l'école, de la petite section au CM2, s'est réunie pour une épreuve d'endurance appelée le « courseton », organisée par Carine de Verchère, notre professeure de sport, et les enseignantes. Plusieurs parents sont venus nous encourager, nous avons un peu le trac ! Les classes de petite et moyenne sections ont couru un ou deux tours, les élèves de la grande section ont couru 6 minutes, les CP 9 minutes, les CE1 12 minutes, les CE2 15 minutes, les CM1 18 minutes et les CM2 21 minutes. Les distances parcourues par chaque élève ont été additionnées pour savoir combien de kilomètres nous avons cumulés tous ensemble. Notre défi était de courir 190 kilomètres au moins pour atteindre le lièvre de bronze.

En tout, les élèves de l'école ont couru 221 kilomètres et 700 mètres. Nous avons manqué le niveau « lièvre d'argent » de très peu (230 kilomètres cumulés) ! Tous les élèves ont très bien couru et ils ont donné toute leur énergie et toute leur motivation à cette épreuve.

Nous espérons que cette belle expérience sera renouvelée l'année prochaine et que nous atteindrons le lièvre d'argent !

Louise Petratos-Chateau,
pour les CM1-CM2.



INAUGURATION DES RUCHES ET DU REFUGE LPO DE LA MAIRIE

Le mercredi 9 novembre 2022, en présence des élus et agents de la Ville délégués à la réussite éducative et au développement durable, des représentants de l'ONF (Office National des Forêts), de la LPO, du Rotary Club, de l'association « Les abeilles de Corenc » et des enfants du périscolaire du mercredi matin, étaient inaugurés les ruches et le refuge LPO, installés cette année dans le parc de la mairie.

Malgré une météo peu clémente, tous les participants se sont rassemblés au sein de la mairie pour une dégustation du miel issu des ruchers de Corenc. Les représentants de l'ONF et de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ont ensuite présenté leurs activités et leurs actions pédagogiques pour la préservation de la biodiversité dans la commune. La LPO interviendra prochainement dans les écoles pour poursuivre son action de sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

Ouvrez l'œil ! Peut-être avez-vous déjà observé certaines espèces dans le parc de la mairie : chardonneret, pic épeiche, chauve-souris ou encore le retour des abeilles au printemps.



MARC SAMAILLE NOMMÉ CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le 15 octobre dernier, Marc Samaille, fondateur de l'association corençaise CEMAVI, a reçu la médaille de chevalier de l'Ordre national du mérite dans l'écrin de la mairie. Une reconnaissance méritée pour cet infatigable acteur du monde du handicap.

Dans les salons de la mairie de Corenc, Bruno Cercley, membre du conseil de surveillance de Rossignol et ex-président de 2008 à 2021, a remis à son ami de longue date, Marc Samaille, la médaille de chevalier de l'Ordre national du mérite. Monsieur le Maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, a salué la pertinence de cette distinction : « Personne ici ne mérite cette médaille plus que toi : ta folle énergie, ton engagement, tout le monde ici les connaît. »

Cette nomination couronne un parcours remarquable dans l'univers du handicap. Marc Samaille, qui est le papa de Clémence, championne de ski adapté, compte de nombreuses innovations à son actif. Créateur de la première école de pilotage de kart adapté en 2009 et de la première course de kart à l'aveugle en 2017, il est aussi l'organisateur de stages sportifs mêlant tous les jeunes valides et en situation de handicap. Il est également le fondateur de la première école de ski adapté au sein d'APASH, section de l'association sportive du CEA de Grenoble où il fut responsable pendant plusieurs années de la Mission Handicap. Par ailleurs, il a initié dès 2012 les premiers vols en parapente de personnes en situation de handicap intellectuel.

En 2004, Marc Samaille créait CEMAVI, association corençaise de promotion

d'activités sportives et culturelles pour les personnes en situation de handicap, soutenue par la mairie aujourd'hui encore. Avec CEMAVI, il invente un nouveau concept en 2019 : l'Apathlon, défi multisports par équipe mêlant jeunes valides et jeunes en situation de handicap. Désormais décliné en deux versions – l'une estivale, l'autre hivernale – l'Apathlon s'est installé dans le calendrier régional et rencontre à chaque édition un vif succès. Grâce à CEMAVI, Marc Samaille n'a cessé d'ouvrir le champ des possibles aux personnes en situation de handicap en impulsant des sorties de ski, des séjours à la montagne, des vacances à la mer, des stages de karting, du yoga, du tennis, de l'équitation, des sorties au concert, au bowling et au restaurant...

Ainsi, comme l'a affirmé Jean-Damien Mermillod-Blondin lors de la cérémonie du 15 octobre, la nomination de Marc Samaille au rang de chevalier de l'Ordre national du mérite semblait toute naturelle. Et la cérémonie fut à l'image de l'homme : loin des standards et des sentiers battus. Une fois la décoration épinglée sur sa veste, Marc Samaille a remercié et convié à ses côtés tous ceux qui l'ont accompagné, soutenu et inspiré. Il a finalement invité tous « ses » enfants, ceux pour qui il se démène depuis tant



d'années. « J'ai souvent essayé de repousser les limites pour que Clémence et bien d'autres enfants en situation de handicap soient comme les autres. Je me suis souvent battu », concluait le Corençais, non sans ajouter, la voix vibrante de conviction : « Malgré le handicap, tout est possible ! »



ACECV – ASSOCIATION DU CHEMIN DES ÉCOLIERS DE CORENC VILLAGE

Moments de convivialité et de partage au programme de l'ACECV.

Première balade pédestre et ludique de Corenc Village

Le samedi 24 septembre, 22 équipes ont pris le départ de la première balade pédestre et ludique de Corenc Village sous un merveilleux soleil ! Les participants, petits et grands, ont parcouru les 3,6km, en résolvant la quinzaine de questions et énigmes. En bonus, ils ont pu profiter d'un goûter fait maison en lisière de forêt et de la visite exceptionnelle du jardin du château de Bouquéron. Merci aux propriétaires du château ainsi qu'aux membres de trois associations corençaises, l'Association du Chemin des Écoliers, les Amis de Corenc et l'Association Corenc Village d'Avenir, qui ont permis de (re)découvrir ensemble une partie du patrimoine corençais.



Soirée festive d'Halloween

La samedi 5 novembre, une centaine d'épouvantables créatures (plus laides les unes que les autres) sont venues hanter la salle Fernand-Boucher. En guise de friandises, elles se sont régalées d'un bon repas, et ont pu festoyer en musique jusqu'au déclin de la pleine lune.



Évènements à suivre de l'ACECV

Marché de Noël à La Providence le 3 décembre 2022, Le Carnaval le 5 mars 2023 et une balade à dos d'âne (en avril-mai 2023). Retrouver toutes nos actualités sur notre site internet : www.chemindesecoliers.com



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022

Salle La Grange,
de 13h30 à 17h00 – « Club » :

- Jeudi 1 décembre
- Jeudi 8 décembre
- Jeudi 15 décembre

Salle La Grange, de 15h00 à 16h30
« Prévention des chutes » :

- Vendredi 2 décembre
- Vendredi 9 décembre
- Vendredi 16 décembre

Plus de renseignements :

Présidente : Brigitte QUAIX

Tél. : 06 31 14 26 10

Vice-présidente : Annick THOMASSET

Pas de loto durant le mois
de décembre.



LE COIN DE L'ORTHO

DES SINGULIERS INSOLITES :

- L'expression à *cor* et à *cri* s'écrit toujours au singulier.
- Certains mots précédés de -en : un château en ruine ; de l'or en barre ; des perles en ribambelle, en cascade ; tenir en main ; un pommier en fleur (même espèce) mais une prairie en fleurs (espèces différentes)
- Et aussi : Berthe au Grand Pied, avec des majuscules parce qu'il s'agit d'un surnom (cf. le Roi Soleil)

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

UNE ANNÉE QUI S'ANNONCE TRÈS ANIMÉE À LA BPT!

Pour cette fin d'année et l'année prochaine, les bénévoles de la BPT ont préparé un beau programme d'animations et d'ateliers. Ces événements sont ouverts à tous les Corençais, gratuits et à partager en famille sans aucune modération !

C'EST REPARTI POUR UNE ANNÉE

Les animations ont repris à la BPT avec un premier atelier organisé le 19 octobre dans le cadre de la Fête de la Science. Aurélie, Karine et Michèle proposaient aux enfants d'expérimenter les propriétés de l'eau. Pourquoi l'eau ne s'étale pas de la même façon sur toutes les surfaces ? Pourquoi les gouttes d'eau sont rondes ? Et comment expliquer qu'un peu de savon fasse avancer un bateau plus rapidement ? Explications simples et manipulations ludiques ont permis aux enfants comme aux parents d'en savoir plus sur les phénomènes savamment appelés « tension superficielle » et « capillarité ». Hé oui ! Car l'eau fait éclore même des fleurs en papier. Vos enfants vous l'expliqueront.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Le programme des animations continue avec :

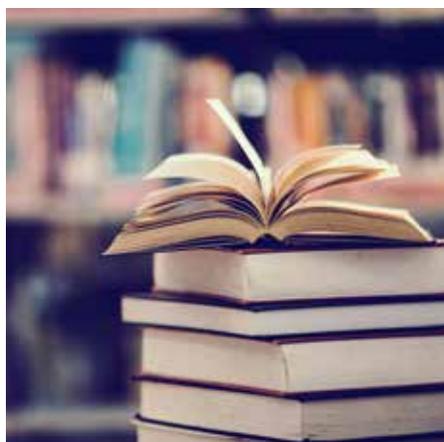
■ **Le samedi 10 décembre 2022** (salle Fernand-Boucher) : une fresque du climat animée par Jean-Louis Drommi et Aurélie Jalabert, co-organisée avec la BPT.

■ **Le vendredi 20 janvier 2023 à partir de 16h30** (salle Fernand Boucher) : notre 2^e édition de la Nuit de la Lecture.

■ **Le vendredi 17 mars 2023 à partir de 16h30** Une exploration des mystères de nos cerveaux, dans le cadre de la « Semaine du Cerveau », festival national autour des neurosciences.

Et au milieu de tout cela, des ateliers et des lectures plus ou moins improvisés juste pour le plaisir de se retrouver.

Tous ces événements sont ouverts à tous les Corençais, adhérents ou non à la BPT, et organisés par nos bibliothécaires bénévoles.



PARTICIPEZ AU PRIX HORS CHAMP

Cette année, la BPT de Corenc Village participe au Prix Hors Champ organisé par l'Union Nationale Culture et Bibliothèque Pour Tous. Ce prix met en lumière des romans aux approches littéraires originales, abordant des sujets d'actualité, des romans qui surprennent, déconcertent, bousculent... Des romans hors du champ et des codes littéraires classiques.

Les quatre livres en lice pour le Prix Hors Champ 2023 sont :

- **Asphalte**, de Matthieu Zaccagna (Noir sur Blanc) : « Une fuite, une course dans Paris au rythme du skateboard qui mord le bitume ».
- **Le colonel ne dort pas**, d'Émilienne Malfatto (Éditions du sous-sol) : « Le fracas d'une guerre... Des ruines... Le colonel vient effectuer son travail ».
- **Habemus piraram**, de Pierre Raufast (Aux forges de Vulcain) : « Le secret de la confession revu et corrigé à l'ère de la toute-puissance de l'informatique ».
- **Renata n'importe quoi**, de Catherine Guérard (Édition du Chemin de Fer) : « Une femme largue les amarres. Folie douce ou quête radicale ? ».

Ces romans sont disponibles en prêt à la BPT de Corenc Village et tout adhérent peut prendre part au vote jusqu'au 31 mars 2023. Le lauréat sera annoncé début mai, après le regroupement national des votes.

LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

DÉCISION ET ACTION :

TRANSPORTS EN COMMUN : LES TRAVAUX ROUTE DE CHARTREUSE

Lors de la reprise des travaux dans la commune de La Tronche, à compter du 10 octobre 2022 (avec une fermeture complète et permanente de la Route de Chartreuse au passage des poids lourds), nous avons alerté, sans être entendus, sur les évidentes difficultés à desservir correctement, par les transports en commun et les transports scolaires, les communes du flanc de de montagne de Chartreuse, en particulier Corenc Village et Le Sappey-en-Chartreuse. Sans surprise, les cars de capacité moyenne se révèlent insuffisants pour prendre en charge les usagers, notamment sur la ligne "Flexo" n°62 (les matins et les soirs), privant lycéens, étudiants et salariés, de solutions fiables de mobilité douce.

Depuis le début de ces difficultés inacceptables, et en lien avec nos administrés impactés, nous procédons régulièrement à des relevés sur place aux heures de forte fréquentation. Nous remontons ces données factuelles avec insistance par des courriers récurrents et par notre présence aux réunions de travail. Il est essentiel que le service public puisse être assuré et que les passagers soient pris en charge dans des conditions normales (en particulier pour les publics scolaires).

Notons également que grâce à notre action auprès de la mairie de Meylan, qui a pris toute sa part dans la solidarité intercommunale et que nous remercions, les écoles du village ne seront pas privées de sorties scolaires : les cars scolaires pourront transiter par le chemin de Rochasson par dérogation de tonnage.

DÉCORATIONS LUMINEUSES DE NOËL

Suite à la décision mentionnée dans le précédent numéro de Corenc Magazine (n°59 – Corenc Magazine novembre 2022 – p.8) de continuer les illuminations de Noël, l'installation des matériels lumineux sur la voirie et les bâtiments publics a été réalisée. La transition vers des luminaires LED permettra de diminuer de façon notable la consommation énergétique de ces équipements et aussi d'améliorer leur rendement et leur qualité. De plus, l'installation de ces équipements s'inscrit dans une économie circulaire : ces décorations lumineuses ont été achetées d'occasion. Au même titre que l'éclairage public, ces installations s'éteindront dans le cadre de l'extinction nocturne appliquée désormais de 23h à 5h.

Les élus du groupe Corenc Ensemble
Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

LE GROUPE CORENC AUTREMENT

2022, ANNUS HORRIBILIS

2022 n'est pas une année dont nous nous souviendrons avec un plaisir inaltéré !

En cause, les graves et nombreux manquements en matière de démocratie locale - aussi dénoncés par Mr Michel Albouy, adjoint aux finances démissionnaire - constatés lors des projets urbains décidés en catimini, sans réelle concertation : l'espace Félix Germain détruit en juin, les terrains municipaux de l'ancienne piscine (4600 m²) et du foyer logements Le Verger (2000 m²) livrés aux promoteurs.

Pour continuer à travailler au sein du Conseil municipal et pouvoir s'exprimer, Monsieur Albouy a demandé en septembre dernier à créer le groupe «CORENC TRANSPARENCE». Le maire de Corenc lui a répondu par un refus. Contrairement à Monsieur le maire, nous pensons que la libre expression est nécessaire à la démocratie et nous proposerons régulièrement tout ou partie de notre tribune à Mr Michel Albouy.

Très bonnes fêtes à tous.

Retrouvez-nous sur le site corencautrement.fr
Et écrivez-nous à corencautrement@laposte.net

CORENC TRANSPARENCE ESPACE D'EXPRESSION DE MICHEL ALBOUY

Merci à Corenc Autrement de me donner une partie de son espace politique afin que je puisse m'exprimer puisque le maire a refusé ma demande.

J'ai été adjoint aux finances de Corenc pendant 15 ans, conseiller métropolitain pendant 7 ans, président du SIEST pendant 3 ans, et servi la commune avec dévouement à un poste difficile.

Si j'ai démissionné de mon mandat d'adjoint ce n'est pas parce que je voulais me reposer, mais bien parce que j'avais des raisons sérieuses et que j'ai des désaccords profonds avec la gestion du maire.

- Je ne suis pas d'accord avec la gouvernance de notre commune et son manque total de débat et de transparence ;
- Je ne suis pas d'accord sur la façon dont l'opposition est traitée ;
- Je ne suis pas d'accord avec certaines décisions comme par exemple la démolition de la salle Félix Germain et le manque de vision sur le parc de la Croix de Montfleury et le terrain de l'ex-piscine.

A tous ceux qui souhaiteraient me contacter et en savoir davantage écrivez moi à malbouy17@gmail.com

UN QUIZ POUR DÉMÊLER LE FAUX DU VRAI !

SPÉCIAL : PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE PISCINE (PARC DE LA CROIX DE MONTFLEURY).

Beaucoup de questions se posent sur le sujet de l'urbanisme, beaucoup de choses sont dites, beaucoup d'informations circulent, beaucoup de désinformation aussi ! Nous vous proposons ce petit test pour évaluer votre culture urbanistique d'une part, et également mettre fin aux fausses informations que vous entendez ou que vous lisez parfois d'autre part.

1-La Loi Climat et Résilience* permet-elle de limiter l'urbanisation de terrains non bâtis ?

OUI, la loi Climat et Résilience pose le principe de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Ainsi, des terrains situés en zone naturelle et agricole, sont régulièrement ciblés pour les extensions des agglomérations (par exemple, pour des projets de lotissements ou des zones d'activités économiques) ce qui contribue à la disparition des milieux naturels. En revanche, les terrains non-bâtis enserés dans un secteur résidentiel classé constructible et desservis par toutes les

viabilités, ne rentrent pas dans la logique définie par la ZAN et sont plutôt concernés par les enjeux de construction de logements accessibles, conformément à la loi SRU.

2- Peut-on construire des logements dans un parc public et dans le cas précis du Parc de la Croix de Montfleury ?

NON, dès lors que le parc public est classé au PLUi en tant que zone UZI (zone d'équipements collectifs au PLUi), la construction de logement n'est pas possible. À titre d'exemple le Parc de la Croix de Montfleury ne pourra accueillir de logements du fait de son classement en zone UZI. À contrario, le terrain de l'ancienne piscine est situé en zone UD2M (secteur pavillonnaire en densification), susceptible de recevoir des logements. Cela signifie que cette parcelle est dans une zone urbaine constructible, notamment pour du logement.

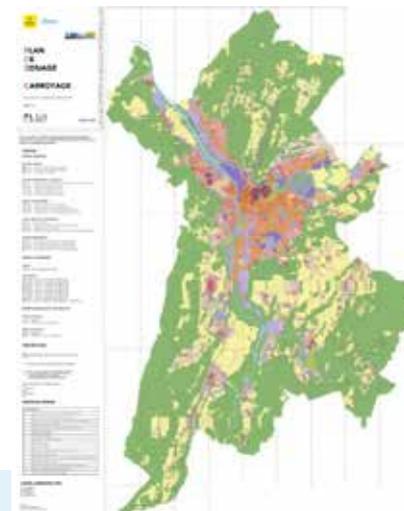
3-La commune de Corenc peut-elle bloquer la construction de logements et la densification ?

NON, le dispositif législatif mis en place depuis la loi SRU (en 2000) a mis en avant l'importance de logements accessibles

à tous. Ainsi l'article n°55 de la loi SRU, oblige les communes de plus de 3500 habitants d'avoir 25% de logements sociaux. La commune de Corenc ne possède que 12% de logements sociaux et ne répond pas aux attendus de la loi. À ce titre, elle paye une amende annuelle et voit ses zones constructibles au PLUi élaboré par Grenoble-Alpes Métropole, disposer de droits à construire plus importants pour rattraper son retard.

**LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.*

www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience



Consultez en téléchargement sur le site de la Ville, la présentation de la réunion publique du 9 novembre 2022 sur le projet d'aménagement du site de l'ancienne piscine : <http://www.ville-corenc.fr/> (rubrique "Urbanisme").

LEXIQUE

PLUi :

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : adopté en décembre 2019 par Grenoble-Alpes Métropole, ce plan définit les règles en matière d'urbanisme pour les territoires de l'agglomération.

Loi SRU

(Solidarité et Renouvellement Urbain)

loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, modifiant l'urbanisme en consacrant l'importance de construire des logements accessibles en promouvant le développement durable et les transports en commun. Cette loi marque

un tournant dans la limitation de la consommation foncière en portant l'effort d'urbanisation sur les zones déjà équipées et aménagées.

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) :

est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Sources : OFB – Office Français de la Biodiversité : www.ofb.gouv.fr/la-demarche-zan-zero-artificialisation-nette